



Le 15 avril 2013

Monsieur Richard Bouskila
Blvd Marechal Franchet d'Esperey
Résidence La Tour des Ailes n°15
03200 Vichy FRANCE
richard.bouskila@sfr.fr

RE: AVERTISSEMENT DE CESSER ET DE S'ABSTENIR DE TOUT FUTUR CONTACT
AVEC LE CABINET GIRARDI KEESE, SES AVOCATS ET EMPLOYÉ(E)S, ET
ORDONNANCE DE CESSER ET DE S'ABSTENIR DE TENIR DES PROPOS MENSONGES,
MALVEILLANTS ET DIFFAMATOIRES A DES TIERS.

Cher Monsieur Bouskila:

Nous vous écrivons étant entendu que vous n'êtes pas représenté par un avocat. Si vous êtes représenté par un avocat, veuillez immédiatement transmettre cette lettre à votre avocat.

Le cabinet Girardi Keese demande que vous cessiez immédiatement toute communication avec ce cabinet, ses avocats et employé(e)s. Le cabinet Girardi Keese exige également que vous cessiez immédiatement de publier des propos mensongers, malveillants et diffamatoires au sujet du cabinet et de ses avocats à des tiers.

Vous avez contacté Girardi Keese dans un premier temps en octobre 2011 concernant une prétendue affaire de violation de droits d'auteur. Le cabinet Girardi Keese a décliné cette représentation et vous a informé de sa décision par écrit. Vous avez ensuite contacté le cabinet en février 2012 concernant la même affaire. Girardi Keese a encore décliné de vous représenter et vous en a informé par écrit. En réponse, vous avez commencé à envoyer des courriels furieux, menaçants et insultants à notre cabinet Girardi Keese et ses avocats. Bien que nous vous ayons demandé d'arrêter de nous contacter le 22 mars 2012, vous nous avez envoyé 37 courriels supplémentaires entre ce jour et le 24 septembre 2012.

Le 7 Septembre 2012, nous avons reçu une autre lettre de vous au sujet d'une autre affaire. Vous prétendiez être victime d'une conspiration, de racisme et de diffamation, et que l'on vous espionnait. Après avoir étudié vos revendications et les faits allégués, Girardi Keese vous a encore fait savoir par écrit que le cabinet ne vous représenterait pas. Vous avez aussi tenté de contacter d'autres avocats du cabinet de Girardi Keese concernant d'autres affaires éventuelles, dont Me

G | K

April 15, 2013

Page 2 of 2

Celene Chan et Amy Solomon. Veuillez noter que Girardi Keese a aussi rejeté toutes les affaires que vous avez communiquées à ces avocats.

Vous avez continué à envoyer des courriels insultants à Girardi Keese et ses employé(e)s. Vous avez contacté les employé(e)s de Girardi Keese par téléphone en utilisant une fausse identité, et avez tenu des propos humiliants et menaçants au sujet du personnel de Girardi Keese. Vous avez également envoyé des communications diffamatoires concernant Girardi Keese à des tiers, y compris l'allégation totalement mensongère et malveillante qu'un avocat de Girardi Keese est coupable d'une "conspiration de sodomie forcée" à votre égard et que les avocats de Girardi Keese ne sont pas professionnels et manquent d'intégrité.

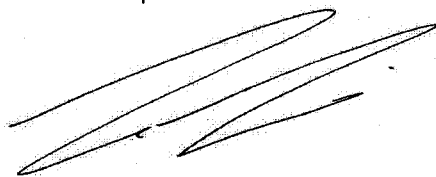
Girardi Keese ne communiquera plus avec vous et ne répondra plus à vos courriels, lettres et/ou appels téléphoniques. Girardi Keese exige que vous cessiez et vous absteniez immédiatement tout futur contact avec Girardi Keese, ses avocats et employé(e)s. Girardi Keese exige également que vous cessiez et vous absteniez immédiatement de tenir des propos erronés, faux, malveillants et diffamatoires à l'égard de Girardi Keese.

Pour être clair et réitérer ce qui vous a déjà été communiqué à maintes reprises, Girardi Keese a rejeté toutes vos affaires potentielles, et n'a pas agi et n'agira pas en tant que votre avocat ou votre représentant.

Si vous continuez vos tentatives de communiquer avec Girardi Keese ou ses avocats et employé(e)s, or si vous continuez à diffamer le cabinet et son personnel, le cabinet poursuivra tout recours juridique disponible pour protéger ses intérêts légitimes ainsi que la protection et le bien-être de son personnel.

Sincèrement,

GIRARDI | KEESE



CHRISTOPHER T. AUMAIS

CTA: rj